

T1 05

APERÇU STRATÉGIQUE

*Cyberconférence
à l'intention
des investisseurs*

TONY COMPER

*Président et
chef de la direction*

22 FÉVRIER 2005



DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Cette présentation contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans des documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act, loi américaine de 1995. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs pour l'exercice 2005 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats réels ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment : les activités des marchés financiers internationaux, les fluctuations de taux d'intérêt et de change, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les perturbations des services de transport et de communication et des systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, la conjoncture économique et politique dans certains secteurs et dans le monde, les modifications de la réglementation ou de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les mesures prises par la direction et les changements technologiques. Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom.

EXCELLENT PREMIER TRIMESTRE

Mesures des résultats	T1 2005	T1 2004
Revenu net	602 millions \$	521 millions \$
Revenu net avant amortissement	621 millions \$	540 millions \$
RPA	1,16 \$	1,00 \$
RPA avant amortissement	1,19 \$	1,03 \$
Ratio de productivité avant amortissement	61,9 %	64,7 %
Rendement des capitaux propres	19,4 %	18,3 %



EN BONNE POSITION POUR ATTEINDRE NOS CIBLES

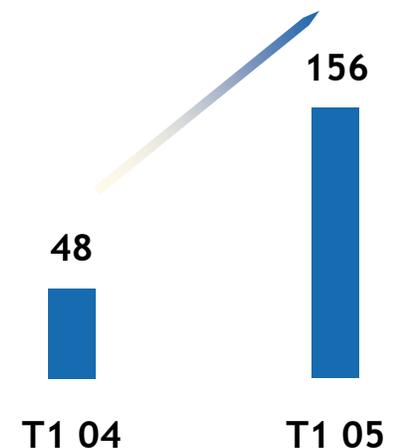
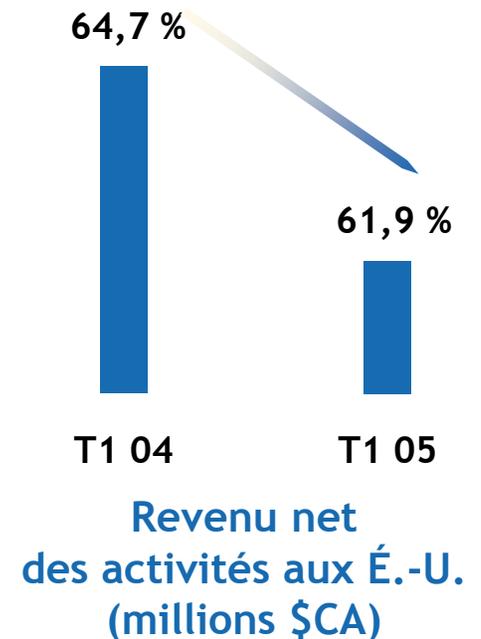
Mesures des résultats	T1 2005	Cibles de l'exercice 2005
Croissance du RPA ¹ (par rapport à un montant de base de 4,21 \$)	22 %	De 3 % à 8 %
Provision spécifique pour créances irrécouvrables	43 millions \$	400 millions \$ ou moins <i>Nouvelle estimation :</i> 350 millions \$ ou moins
Ratio de productivité avant amortissement	Amélioration de 288 pdb	Amélioration de 150 à 200 pdb
Rendement des capitaux propres	19,4 %	De 17 % à 18 %
Ratio du capital de première catégorie	9,72 %	Minimum de 8 %

¹ Abstraction faite des changements apportés à la réserve générale.

Productivité avant amortissement

OBJECTIFS CLÉS EN 2005

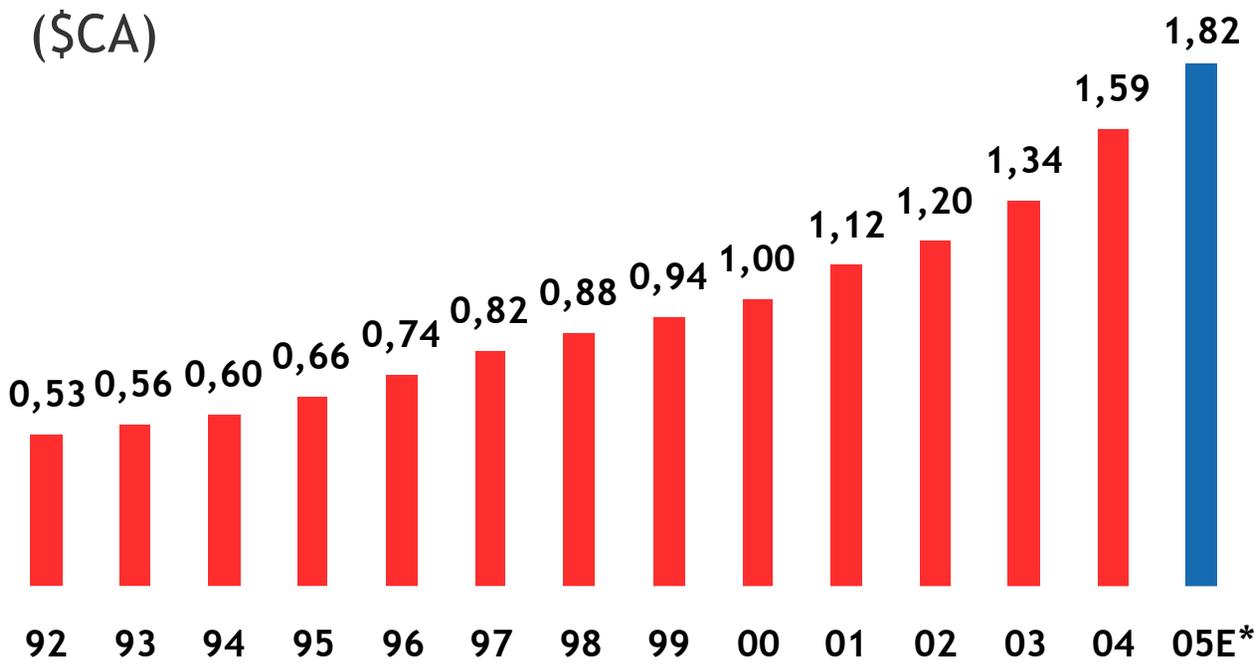
- Atteindre toutes nos cibles financières, en accordant une importance particulière à la productivité.
- Continuer à améliorer les résultats de nos activités aux États-Unis.
 - L'unification de nos 26 chartes bancaires en une seule charte nationale devrait être réalisée en mai 2005.
- Accélérer notre croissance aux États-Unis, aussi bien de manière organique qu'en faisant des acquisitions.
 - Conclusion de l'acquisition de Mercantile Bancorp.



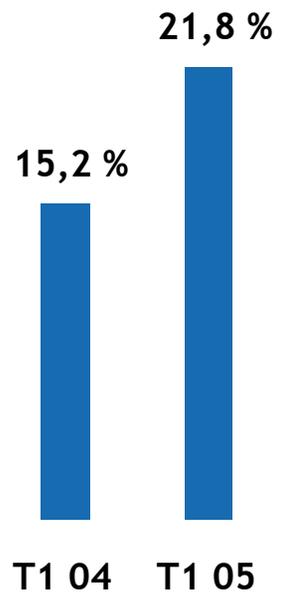
HAUSSE DU DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE 4,5 %

Hausse de 15 % depuis le 2^e trimestre de 2004

Dividende déclaré par action (\$CA)



RTCP sur 5 ans



*Selon l'hypothèse que le niveau de dividende actuel se maintiendra jusqu'à la fin de l'exercice.



PERSONNES-RESSOURCES

Susan Payne

Première vice-présidente

(416) 867-6656

susan.payne@bmo.com

Steven Bonin

Directeur général

(416) 867-5452

steven.bonin@bmo.com

TÉLÉCOPIEUR

(416) 867-3367

COURRIEL

investor.relations@bmo.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

www.bmo.com/relationinvestisseurs